DEPARTEMENT DE LA MARNE

****

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

****

COMMUNE de CHENAY

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2026T-66
PORTANT RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
42 rue du Général Leclerc

Le Maire de Chenay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et L2212-2, ses articles L 2213-1 à L 2213-6, afférents à la police de la circulation et du stationnement,

Vu le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8, R.413-1,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment ses articles L113-2, L141-2, R116-2 et R141-14 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie et huitième partie,

Vu la livraison prévue le 24 novembre 2026 au 42 rue du Général Leclerc par la société CPE BARDOUT, sise 20 rue du Commerce, 51350 Cormontreuil,

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter tout risque d'accident et assurer la sécurité des usagers,

ARRÊTE

Article 1 : La société CPE BARDOUT est autorisée à stationner un camion 13 tonnes au 42 rue du Général Leclerc le mardi 24 novembre 2026 entre 9h00 et 15h30 pour une durée maximale de 2h00 consécutives.

Article 2 : La circulation de tout véhicule sera interdite rue du Général Leclerc le mardi 24 novembre 2026 le temps de la livraison.

Article 3 : La circulation sera déviée par la rue des Guides, rue des Plantes et rue de Maco. La signalisation réglementaire sera mise en place par la Commune. Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992 modifiée et complétée.

Article 6 : Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles, seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Fait à CHENAY, le 18 novembre 2026,
Franck JACQUET,
Maire,

MAIRIE DE CHENAY (Marne)

Ampliation de cet arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Loivre
- La société CPE BARDOUT

Mise en ligne le : 19/11/2026 16:02 (Europe/Paris)
Collectivité : Chenay
https://www.chenay.fr/documents_administratifs/88249